



L’AFFO, Un rôle clé pour la profession

Créée en mai 2001, l’AFFO - Association Française du Family Office est une association à but non lucratif ayant pour objectif de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de family office en France et en Europe. L’AFFO fédère les acteurs de ce métier et regroupe les mono-family offices, les multi-family offices et les partenaires au service des familles entrepreneuriales.

L’AFFO affiche une pérennité liée à sa capacité à anticiper et à répondre aux besoins de la profession et des familles. Elle poursuit ses grandes missions :

- faire connaître et promouvoir le métier du Family Office, métier de conseil et de prestations de services dédié à une ou plusieurs familles, dont l’objectif est de favoriser l’harmonie et l’intérêt économique de ces dernières, dans une vision transgénérationnelle,
- former et informer ses membres en organisant des rencontres et en publiant des contenus pédagogiques et techniques comme les Livres Blancs, guides pratiques donnant aux family officers des outils pour mieux répondre aux attentes des familles,
- fédérer les acteurs de ce métier et offrir un lieu d’échanges, d’expertises et de connaissances.

Ethique et déontologie sont au cœur des fondamentaux de l’AFFO et sont exprimés au travers d’une charte qui édicte les “commandements” du Family Office. Elle définit les valeurs que les membres s’engagent à signer chaque année et à respecter dans l’exercice de leur métier : la probité, l’engagement, la confidentialité, la pérennité, la responsabilité et l’expertise.

L’AFFO s’impose ainsi comme la référence naturelle dans le monde du family office autour de trois axes fondamentaux :

- L’éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre titulaire.
- L’humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d’orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s’entourer des meilleurs spécialistes.

Des activités pour ses membres

L’AFFO a pour but de favoriser l’échange, la proximité entre ses membres et l’approfondissement des connaissances. Elle propose des activités pluridisciplinaires au service de ses membres :

Les « Matinales de l’AFFO », rencontres mensuelles autour de petits-déjeuners thématiques animés par des membres et/ou des personnalités externes, durant lesquelles des experts partagent leurs réflexions sur des sujets d’actualité

Les Rencontres Annuelles sont des rendez-vous incontournables qui rassemblent plus de cent cinquante participants, membres de l’AFFO et experts au service des familles, autour de thèmes fondamentaux pour les family officers.

Le « Club AFFO SFO », réunions dédiées aux mono-family officers pour privilégier les échanges leur permettant de partager leurs expériences en toute discrétion.

Le « Club AFFO MFO » continue ses travaux sur le thème : « quel business model pour les multi family offices ? ».

Pour favoriser les échanges dans un contexte informel, l’AFFO crée les « Rencontres Culturelles » dédiées entre autres à l’Art.

L’AFFO anime des rencontres avec les family officers en régions grâce aux 2 bureaux situés à Marseille et à Lyon.

Depuis plus de 10 ans, l’AFFO tisse des relations internationales grâce à ses voyages d’études (New York, Singapour & Hong Kong, Londres, Francfort & Hambourg). Le prochain se fera à Milan en novembre 2019.

Les commissions et les publications de l’AFFO

L’AFFO rassemble 6 commissions (Philanthropie, Education et Formation, Gouvernance Familiale, Allocation d’Actifs, Gestion des Risques et Immobilier créée début 2019). Leurs travaux aboutissent à la publication de Livres Blancs et celui sur l’Immobilier paraîtra fin 2019.

Le guide pratique « A la découverte du Family Office », destiné à mieux faire comprendre le métier de family office.

Le « Baromètre AFFO / Opinion Way », créé en 2016, permet de connaître les sensibilités des familles et des family offices dans leurs choix d’investissements. Il est renouvelé tous les ans.

Le « Prix de l’AFFO », créé en 2013, est destiné aux étudiants en 3ème cycle de type Master, spécialisé en gestion de patrimoine. Il a pour but d’encourager les jeunes diplômés à choisir ce métier d’avenir. Il est organisé chaque année.

Formation dédiée

Dans une démarche constante de professionnalisation du métier de family office, l’AFFO s’est associée avec l’Aurep pour créer la formation dédiée au métier du family office qui débutera début 2020.

Cette formation s’adresse aux professionnels qui exercent auprès des familles (mono ou multi family office, banquiers privés, conseillers en gestion de patrimoine indépendants ou salariés, professionnels du droit et du chiffre (notaires, avocats, experts comptables...) et qui souhaitent développer leur expertise et connaissances du métier.

Conçue conjointement par l’AFFO et l’AUREP, elle sera dispensée par des professionnels et membres de l’AFFO et par l’équipe pédagogique de l’AUREP.